

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



*Au service
des peuples
et des nations*

Date : 02/08/2018

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement de deux (2) consultants pour la réalisation de diagnostics approfondis sur les filières riz, maïs, manioc, et noix de cajou dans les zones d'intervention du programme d'appui au développement des chaînes de valeur inclusives et à la promotion des initiatives locales

(PACIPIL)

Numéro du projet : CIV 10-00101229 Programme d'Appui au Développement de chaînes de valeur inclusives et à la Promotion des Initiatives Locales (PACIPIL)

Durée du contrat/services (si applicable) : 60 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **13 Août 2018 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience, références antérieures pour les travaux similaires et Expérience avec les Nations Unies (40 points)
2. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris le plan de travail) (60 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au consultant de nous faire une **offre forfaitaire** pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés, seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Les propositions financières seront cotées sur 30 points. L'offre techniquement qualifiée la moins chère sera retenue.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Société / Autre entité				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	25					
	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
	Expérience avec les Nations Unies	05					
2.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris plan de travail)	60					
Total		100					

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

Formulaire 1: Qualification et expérience / Références antérieures pour les travaux similaires/ Expérience avec les Nations Unies

Formulaire 2 : Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris Plan de Travail).

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 1		Nbre de points maximum	Compagnie/Autre entité				
			A	B	C	D	E
Expertise du Cabinet / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	15					
1.2	Nombre d'années d'expériences	10					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
1.4	Expérience avec les Nations Unies	05					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Compagnie/Autre entité				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris plan de travail)							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	05					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	10					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
2.5	La succession des activités et la planification sont-elles logiques et réalistes ?	10					
2.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent?	10					
		60					

CRITERES DE SELECTION

Les soumissionnaires ayant soumis une offre techniquement conforme seront présélectionnés. L'évaluation financière permettra de retenir l'offre la mieux disante.



**Ministère du Plan et
du Développement**



TERMES DE REFERENCE

REALISATION DE DIAGNOSTICS APPROFONDIS SUR LES FILIERES RIZ, MAIS, MANIOC, ET NOIX DE CAJOU DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR INCLUSIVES ET A LA PROMOTION DES INITIATIVES LOCALES (PACIPIL) CIV 10 00 101229

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Rentré dans sa phase opérationnelle à partir d'août 2017, suite à un processus de formulation qui s'est achevé par une validation et la signature du document de projet en juillet 2017, le Programme d'Appui au développement des Chaines de valeur Inclusives et à la Promotion des Initiatives Locales (PACIPIL) s'inscrit dans le cadre des priorités déclinées dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020), et est ancré dans le cadre de programmation unique (CPU 2017-2020) du Système des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de programme pays (CPD 2017-2020) du PNUD. Il est exécuté sous la Direction du Ministère du Plan et du Développement, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le précédent programme de réduction de la pauvreté conduit avec le Ministère du Plan et du Développement de 2009 à 2016, en collaboration avec le PNUD, le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté et à la réalisation des OMD (PARP/OMD), avait réussi à faire bénéficier à plus de 160.000 personnes, des financements visant à la fois un renforcement de leurs capacités techniques destiné à leur faire maîtriser des techniques de production, de transformation, de commercialisation, et de gestion, d'une part, et d'autre part, à créer une augmentation de leurs revenus et une diversification de leurs sources de revenus. Plusieurs de ces personnes bénéficiaires ont affirmé avoir réussi à doubler leur rendement, et en conséquence, leurs revenus, en les rendant ainsi réguliers.

Diverses bonnes pratiques découlent du PARP/OMD, à savoir la mise en place d'infrastructures de collecte des productions au niveau des Organisations Communautaires de Base (OCB) qui a eu des effets notables sur le niveau de commercialisation des produits agricoles, faisant passer le chiffre d'affaires global des OCB de 51,2 à 458 millions respectivement en 2010 et 2011. L'on pourrait également citer le système de fonds revolving de Bocanda qui a montré un système avantageux en ce qu'il responsabilise les bénéficiaires d'une part, et d'autre part, permet de mettre en pratique la solidarité communautaire et toucher plus de bénéficiaires, à condition de le faire porter par des organisations locales légitimes et crédibles.

En s'appuyant sur les bonnes pratiques et les principales leçons apprises du PARP/OMD, le PACIPIL a bâti sa zone d'intervention autour des principales poches de pauvreté du pays. Il s'agit des régions qui présentent les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire les plus élevés sur l'ensemble du territoire, notamment celles de plus de 61% en termes de taux de pauvreté. Il s'agit du Folon avec 71,1% de taux de pauvreté, du Kabadougou avec 70,7%, de la Bagoué avec 69,2%, du Tchologo avec 65,6%, et du Bounkani avec 61,8%. Au-delà des zones d'intervention, l'identification des composantes de mise en œuvre du PACIPIL s'est également appuyée sur les enseignements tirés du PARP/OMD, qui ont clairement montré entre autres, la nécessité d'accompagner l'agriculture contractuelle afin de mieux encadrer les productions des petits exploitants et garantir l'écoulement de leurs productions auprès d'acheteurs du secteur privé, de même que la nécessité d'une approche par chaînes de valeur qui permet d'adresser de façon intégrée l'ensemble des problèmes des filières, ou encore le besoin de renforcer les systèmes de commercialisation.

Fort de ce qui précède, le PACIPIL a retenu 3 composantes dans sa mise en œuvre, notamment le renforcement des capacités locales de coordination des actions du développement, l'appui au développement des filières riz, maïs, manioc, et noix de cajou, et l'appui à la transformation et à la commercialisation.

Ces filières connaissent des difficultés liées à leur structuration, à la consolidation du mouvement coopératif en leur sein, à une faible capacité organisationnelle au niveau de la crédibilité et de la représentativité, à une absence d'interprofessions fortes et crédibles munies de moyens financiers importants, à une faiblesse des rendements et quantités produites, à la difficile et inexistante transformation des productions, et à la prolifération de petits exploitants n'ayant pas toujours une bonne maîtrise des techniques de production.

Eu égard à ce qui précède, pour le cas spécifique de la composante 2 rattachée au développement des filières retenues, un diagnostic approfondi est prévu sur chacune des filières afin d'analyser les chaînes d'approvisionnement des acheteurs qui y sont impliqués. Ce diagnostic approfondi utilisera l'approche développée par le Programme Africain d'Aide aux Fournisseurs de l'Agrobusiness, qui met en exergue et évalue les risques techniques, organisationnels, financiers, et institutionnels, de même que les risques des moyens de subsistance et environnementaux. Les résultats de ces diagnostics constitueront des données de référence pour le programme, et seront utilisées en fin de programme pour conduire le processus d'évaluation. Ces résultats permettront aussi de mieux orienter les appuis sur les filières dans chaque zone d'intervention. Pour cette année, 2 diagnostics seront réalisés, sur les filières « anacarde » et « riz ».

OBJECTIFS GENERAL ET SPECIFIQUES

L'objectif général est de réaliser un état des lieux des filières retenues dans chacune des zones d'interventions afin de déterminer la nature des appuis à y effectuer. Les données recueillies au cours de cette étude serviront de références dans chacune des zones d'intervention, afin de faciliter le processus d'évaluation finale du programme, au terme de son exécution.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les contraintes et les opportunités au sein des filières ;
- Analyser les contraintes et les opportunités selon l'analyse des chaînes de valeur, l'analyse des moyens de subsistance, y compris les conditions environnementales et l'analyse de la répartition hommes/femmes ;

- Préciser le niveau de productivité de chaque filière dans chacune des zones d'intervention pour décider de la nécessité d'y mener des initiatives ;
- Faire le point des moyens actuellement utilisés au niveau de chaque filière dans chaque zone d'intervention retenue ;
- Préciser le chiffre d'affaires actuel de chaque filière en fonction des zones ;
- Proposer à la fin du diagnostic des pistes qui garantissent la réussite des filières en indiquant un ordre de priorité dans les actions à mener pour chaque région.

CHAMP D'INTERVENTIONS

Le champ d'intervention obéira aux orientations du Bureau Pays du PNUD, en relation avec la Direction Nationale des programmes et projets placée sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement.

Les principales activités à mener sont :

- **Faire état des contraintes et des opportunités**
 - Un aperçu clair des contraintes et des points à améliorer dans la chaîne d'approvisionnement est disponible
 - Un tableau récapitulatif combinant les aspects de la chaîne, les contraintes et opportunités, et les interventions nécessaires sera également disponible.
- **L'analyse des contraintes et des opportunités prenant en compte :**
 - L'analyse sous-sectorielle de la chaîne de valeur qui met l'accent sur la cartographie des acteurs de la chaîne, des fonctions/rôles, des relations de pouvoir et des exigences concernant le produit et les moyens financiers.

Les principales composantes d'une cartographie de la chaîne de valeur sont :

- ✓ Les fonctions et activités (production, transformation, transport, stockage)
- ✓ Les acteurs principaux de la chaîne (producteurs, collecteurs, intermédiaires, grossistes, détaillants, transporteurs)
- ✓ Les acteurs en charge de l'appui (prestataires de services, banques, ONG)
- ✓ Les dimensions quantifiables (nombre d'acteurs employés, répartition hommes/femmes, volumes, prix...).
- L'analyse des moyens de subsistance qui indique les ressources auxquelles ont accès les fournisseurs ainsi que leur vulnérabilité, y compris leur vulnérabilité face aux changements climatiques et aux conditions environnementales qui prévalent dans leur contexte de production.

Les questions suivantes pourront être utilisées :

- ✓ Quels groupes produisent quelles cultures ?
- ✓ Quelle est l'importance de chaque culture pour les mois de subsistance des groupes qui la produisent ?
- ✓ Les recettes sont-elles utilisées à des fins particulières ?
- ✓ Quelle proportion de la production est commercialisée ?
- ✓ Comment les prix des cultures varient-ils au cours de l'année ?
- ✓ La fluctuation saisonnière des prix est-elle prévisible ?
- ✓ Quelle proportion des besoins alimentaires des ménages est couverte par la consommation propre et quelle partie est achetée ?

- ✓ À quelle période de l'année le revenu en espèces est-il le plus important ?
- ✓ Les individus ont-ils accès aux institutions financières appropriées ?
- ✓ Quelle est la durée de la période de disette ?...

- Une analyse basée sur le genre qui indique la situation des femmes et des autres groupes minoritaires (analyse du contexte culturel sur les rôles des femmes et des hommes et leurs responsabilités, les dispositions législatives autour de la main d'œuvre, l'accès aux ressources, la demande du marché, l'égalité entre les sexes).

- **Mettre en exergue les informations suivantes dans chaque région :**

- Le contexte agricole actuel : cultures principales, production et volumes d'échanges commerciaux, types d'agriculteurs, entreprises, modèles de chaîne d'approvisionnement et environnement favorable (marchés et systèmes financiers) et les contraintes-clé et les opportunités-clé dans le secteur agricole ;
- Les organismes d'appui existants et les programmes de développement du secteur ;
- Caractéristiques de la chaîne d'approvisionnement, fournir une carte de la chaîne d'approvisionnement qui montre comment la chaîne d'approvisionnement est organisée à l'heure actuelle, le nombre des acteurs impliqués (agriculteurs, organisations agricoles, entreprises de transformation /négociants, industrie), leurs rôles, les volumes négociés par le canal de la commercialisation, demande de chaîne d'approvisionnement locale parmi les acheteurs, quels sont les acheteurs potentiels, quelles sont les pratiques actuelles des acheteurs qui concerne l'approvisionnement (local)? (Description de la demande des acheteurs en termes de produits, de volumes, de qualité, de délai de livraison, etc.) ;
- Quelles sont les contraintes et les opportunités que l'acheteur rencontre dans l'approvisionnement local auprès des petits exploitants et des PME ? (Répondre à la demande (qualité, volume, délais), interaction avec les fournisseurs, sous-traitance, financement, infrastructures, interaction avec le gouvernement, etc.) ;
- Quel appui est déjà disponible pour que l'acheteur mette en place un approvisionnement auprès des petits exploitants et/ou des PME ? Par ex. de la part des agences gouvernementales, mais aussi des prestataires de services, y compris les programmes des ONG et d'autres organisations multilatérales, ONU comprise?;
- Contraintes et opportunités des fournisseurs, description des fournisseurs actuels : Qui sont les petits exploitants fournisseurs actuels ou potentiels ? Quelles sont leurs caractéristiques ? (Nombre, structures organisationnelles, volumes de production, qualité, revenus et moyens de subsistance, sexe, cultures importantes pour la sécurité alimentaire) ;
- Quelles sont les contraintes et les opportunités pour les petits producteurs pour s'engager à approvisionner les acheteurs ? (En termes d'infrastructures, de pratiques de production, de connaissances, d'organisation et de réseaux sociaux, d'accès aux services (financiers), quel appui les petits producteurs reçoivent-ils déjà afin de fournir les acheteurs ? Par ex. de la part des agences gouvernementales, mais aussi des prestataires de services, y compris les programmes des ONG et d'autres organisations multilatérales, ONU comprise ?

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Les contraintes et les opportunités sont déclinées au sein de chaque filière ;
- Les contraintes et les opportunités sont analysées selon l'analyse des chaînes de valeur, l'analyse des moyens de subsistance, y compris les conditions environnementales et l'analyse de la répartition hommes/femmes ;
- Le niveau de productivité de chaque filière est défini dans chacune des zones d'intervention pour décider de la nécessité d'y mener des initiatives ;
- Les moyens humains, financiers, techniques et logistiques actuellement utilisés au niveau de chaque filière dans chaque zone d'intervention sont connus ;
- Le chiffre d'affaires actuel de chaque filière est connu dans chaque zone ;
- Proposer des pistes qui garantissent la réussite des filières en indiquant un ordre de priorité dans les actions à mener ;
- Le contexte agricole actuel est connu dans chaque région ;
- Les organismes d'appui existants et les programmes de développement du secteur sont identifiés dans chaque région ;
- Les caractéristiques de la chaîne d'approvisionnement sont connues ;
- Les contraintes et les opportunités que l'acheteur rencontre dans l'approvisionnement local auprès des petits exploitants et des PME sont identifiées ;
- Les contraintes et opportunités des fournisseurs sont identifiées ;
- Les contraintes et les opportunités pour les petits producteurs pour s'engager à approvisionner les acheteurs sont connues.

METHODOLOGIE, CONSULTATIONS REQUISES

Les consultants retenus s'attelleront à organiser des séances d'échanges avec les principales parties prenantes, et principaux acteurs dans la réalisation des études diagnostics, à savoir :

- Le PNUD ;
- Le Ministère du Plan et du Développement ;
- Les Ministères techniques concernés (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Commerce, de l'Economie et du budget, de l'Intérieur) ;
- Les représentants des acheteurs ;

- Les représentants des petits producteurs dans les sous-secteurs identifiés ;
- Les représentants des PME dans les sous-secteurs identifiés ;
- Les institutions financières : banques, IMF ;
- Les collectivités et leurs faîtières (UVICOCI, ARDCI) ;
- La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de 60 jours ouvrables comme suit :

- 1 jour après démarrage : Approbation de la méthodologie et du plan de travail détaillé ;
- 15 jours après démarrage : Revue documentaire et entretiens auprès des parties prenantes clés ;

- 45 jours après démarrage : Présentation du 1^{er} draft des diagnostics approfondis ;
- 50 jours après démarrage : Intégration des premiers commentaires du PNUD et du Ministère du Plan et du Développement, avant atelier de validation ;
- 60 jours après démarrage : Finalisation des diagnostics et intégration des observations après atelier de validation.

PROFIL ET QUALIFICATION DE L'EXPERTISE

La réalisation des 2 études sur le diagnostic approfondi des filières riz, et noix de cajou dans les zones d'intervention du PACIPIL sera conduite par 2 consultants ou structures distinctes, responsabilisés par filière, à raison d'un consultant pour chaque filière.

Les conditions suivantes sont exigées :

- Etre de formation supérieure, 3^{ème} cycle (BAC + 4 ans au moins);
- Qualification en agronomie, économie du développement ou domaine connexe, spécialiste en planification ;
- Au moins 4 ans d'expérience en matière d'évaluation de projets et programmes agricoles, de diagnostic de filières agricoles, de définition et d'évaluation de politiques nationales et locales dans le domaine agricole ;
- Bonne connaissance de l'environnement agricole et de la lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire ;
- Bonne connaissance des procédures et mécanismes de fonctionnement du Système des Nations Unies, notamment du PNUD ;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Le consultant n'aura aucun lien avec des organisations ou institutions internationales ou ivoiriennes qui apportent leurs services dans la mise en œuvre du programme. Il devra parler et écrire couramment le Français.

I. Modalités de soumission/Evaluation

Les dossiers de candidature comprenant :

- (i) Une offre technique de 4 pages maximum, incluant la stratégie et la méthodologie d'intervention, les CV détaillés, et
- (ii) Une offre financière, sont à envoyer, portant la mention : Consultant chargé du diagnostic approfondi des filières (en précisant la filière choisie), au plus tard le lundi 23 octobre 2017 à 17 heures.

La proposition technique et la proposition financière, devront être placées sous plis scellés distincts, et devront parvenir à l'adresse suivante :

**Programme d'Appui au développement des Chaînes de valeur Inclusives et à
la Promotion des Initiatives Locales
(PACIPIL)
Ministère du Plan et du Développement
II Plateaux les Vallons, derrière l'Ambassade du Ghana**

Toute proposition technique et financière transmises dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

Critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Société / Autre entité				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	25					
	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
	Expérience avec les Nations Unies	05					
2.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris plan de travail)	60					
Total		100					

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

Formulaire **1**: Qualification et expérience / Références antérieures pour les travaux similaires/ Expérience avec les Nations Unies

Formulaire **2** : Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris Plan de Travail).

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 1		Nbre de points maximum	Compagnie/Autre entité				
			A	B	C	D	E
Expertise du Cabinet / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	15					
1.2	Nombre d'années d'expériences	10					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
1.4	Expérience avec les Nations Unies	05					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Compagnie/Autre entité				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (y compris plan de travail)							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	05					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	10					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
2.5	La succession des activités et la planification sont-elles logiques et réalistes ?	10					
2.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent?	10					
		60					

CRITERES DE SELECTION

Les soumissionnaires ayant soumis une offre techniquement conforme seront présélectionnés. L'évaluation financière permettra de retenir l'offre la mieux disante.